



PB 381- Spring Concordia  
97054 SAINT-MARTIN CEDEX

## COMMUNIQUE AUPRES DE LA POPULATION DE SAINT-MARTIN

La population Saint-Martinoise est informée que le Centre Hospitalier Louis Constant Fleming de Saint Martin est habilité à réaliser la vaccination contre la **fièvre jaune** à compter du **31 mars 2017**.

Les vaccinations ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 17h à l'adresse suivante :

Centre de Vaccination  
2<sup>ème</sup> étage, Porte n°13  
2 impasse Cannelle  
Immeuble Hospitalisation à Domicile/Clinique de Choisy  
97150 Saint Martin  
Tél : 0590 77 45 23

Les patients sont invités à faire leurs formalités administratives auprès du Bureau des Entrées dans le hall de l'hôpital, avant de se présenter au Centre de Vaccination munis de leur justificatif de paiement.

Le coût de la vaccination est de **110 €** non remboursés par la Sécurité Sociale.

Pensez à vous faire vacciner dès la connaissance de votre date de voyage.

Saint-Martin, le 04/04/2017

  
Le Directeur P.I.,  
Christophe BLANCHARD